

QUI SOMMES-NOUS ET QUE FAISONS-NOUS ?

Don en Confiance **renforce la confiance des donateurs** et **accompagne les organisations** d'intérêt général vers davantage de **transparence** et de **progrès** continu, depuis sa création en 1989. Notre démarche de confiance, fondée sur un **référentiel déontologique** exigeant, repose sur un contrôle indépendant et un accompagnement régulier assurés par des bénévoles experts. Elle assure aux donateurs que les organisations reconnues Don en Confiance respectent des principes éthiques solides.

NOS 5 PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES :

LE RESPECT DU
DONATEUR

LA RECHERCHE
D'EFFICACITÉ

LA TRANSPARENCE

LA RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE ET
ENVIRONNEMENTALE,
ET L'ÉTHIQUE

LA PROBITÉ ET LE
DÉSINTÉRESSEMENT

LES CHIFFRES CLÉS DE 2025

Créée en 1989, Don en Confiance est une association loi 1901 qui réunit en 2025,



98 organisations reconnues

Son action repose sur une équipe de



7 équivalents temps plein



131 bénévoles engagés dans le contrôle et l'accompagnement des organisations reconnues.

Les organisations reconnues représentent



Plus d'un
1,8 milliard €
de générosité



400 000
bénévoles
réguliers
et occasionnels



6,2
milliards €
de budget



1 500
entités juridiques



50 000
salariés à temps
plein

COMMENT S'ARTICULE NOTRE ACTIVITÉ

La mission première de Don en Confiance est d'assurer aux donateurs que leurs dons sont utilisés en toute transparence et efficacité. Ce rôle est assuré par des contrôleurs bénévoles expérimentés, indépendants, et sans aucun lien direct ou indirect avec les organisations contrôlées. Ils sont nommés par le président du Conseil d'administration pour trois ans, renouvelables une fois auprès de la même organisation.

LA COMMISSION D'AGRÈMENT DON EN CONFIANCE

Constituée de 6 à 12 membres bénévoles indépendants, nommés pour 3 ans renouvelables une fois

MISSIONS :

Analyse les rapports triennaux des contrôleurs et décide en toute indépendance :

- d'octroyer ou de renouveler la reconnaissance
- d'appliquer des sanctions en cas de non-conformité au référentiel déontologique

LES ÉQUIPES BÉNÉVOLES EN CHARGE DU CONTRÔLE

Constituées d'une centaine de bénévoles et de neuf responsables de cercles de contrôleurs (RCC) et coordonnées par deux animateurs contrôle

MISSIONS :

- Vérifier la conformité des organisations reconnues au référentiel de déontologie sur 3 aspects : gouvernance, gestion et communication.
- Accompagner les organisations dans une démarche d'amélioration continue
- Établir des rapports annuels (intermédiaires et triennaux) adressés à la Commission d'agrément de Don en Confiance, en vue du renouvellement de la Reconnaissance.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de 15 membres, majoritairement des personnalités qualifiées

MISSIONS :

- Définir la stratégie d'ensemble de Don en Confiance et en contrôler le déploiement.
- Élaborer et faire évoluer le référentiel déontologique.
- Suivre et prendre acte des décisions de la Commission d'agrément de Don en Confiance à laquelle il donne délégation permanente pour l'octroi et le renouvellement de la Reconnaissance Don en Confiance.

HARMONISATION ET SIMPLIFICATION DU RÉFÉRENTIEL

En 2025, Don en Confiance a engagé un chantier d'harmonisation et de simplification de son référentiel déontologique afin d'en renforcer la lisibilité, la cohérence et l'accessibilité pour tous les publics. Cette évolution vise à faire du référentiel un outil durable, clair et opérationnel, tout en maintenant un niveau d'exigence adapté aux réalités du secteur associatif.



UNE IDENTITÉ RENOUELÉE POUR CLARIFIER NOTRE POSITIONNEMENT

Au printemps 2025, Don en Confiance a renouvelé son identité de marque avec une nouvelle baseline « Votre don, notre engagement » et une évolution de son positionnement, notamment à travers l'adoption du terme « reconnaissance » et la création d'un logo plus visible et identifiable pour renforcer la confiance du public. Cette transformation s'est accompagnée de la refonte du site internet et d'une importante campagne de visibilité dans le métro parisien puis à l'échelle nationale, afin de mieux informer les donateurs et valoriser les organisations reconnues pour leurs pratiques transparentes et rigoureuses.



L'IMPACT DE DON EN CONFIANCE

En 2025, une évaluation d'impact indépendante menée avec le cabinet Aginso a mesuré les effets de notre action sur les organisations reconnues et la confiance des donateurs.

NOTRE MISSION RÉPOND À UNE TRIPLE ATTENTE

SOCIÉTALE

1 Français sur **5** se dit confiant dans l'avenir de la société



POURTANT

60 % des Français font confiance aux associations



DONATEURS

LES PILIERS DE LA CONFIANCE ENTRE ASSOCIATIONS ET DONATEURS

65 % Que les associations rendent compte de leurs actions

64 % Que les associations affichent clairement leur mission et qu'elles s'y tiennent

63 % Que les associations gèrent les dons de façon rigoureuse

62 % Que les associations fassent preuve de transparence financière

Des attentes en cohérence avec les enjeux déontologiques couverts par notre mission

ORGANISATIONS DON EN CONFIANCE

95 % des organisations Don en Confiance considèrent que nos recommandations sont pertinentes et répondent à des besoins réels.

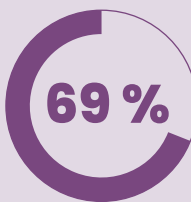
97 % des organisations Don en Confiance déclarent avoir mis en œuvre nos recommandations

DES EFFETS INTERNES DANS 3 DOMAINES POUR LES ORGANISATIONS DON EN CONFIANCE

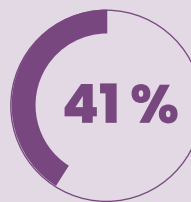
87 % Transparence financière

75 % Conformité réglementaire

71 % Gouvernance



des Français déclarent qu'un dispositif de contrôle indépendant les encourage à donner



Des organisations déclarent une amélioration dans la perception des donateurs

62 % Des organisations considèrent que la reconnaissance Don en Confiance est déterminante pour la décision des donateurs

33 % Des organisations déclarent que la reconnaissance leur permet d'attirer de nouveaux donateurs

33 % Des organisations déclarent que la reconnaissance les aide à fidéliser les donateurs

LE BAROMÈTRE DE LA CONFIANCE

Dans un contexte marqué par une défiance croissante envers les institutions, le Baromètre de la confiance réalisé par Viavoice pour Don en Confiance met en lumière la place singulière des associations et fondations dans la société française. Malgré une légère baisse, celles-ci demeurent parmi les acteurs auxquels les Français accordent le plus leur confiance et continuent d'incarner un repère essentiel de solidarité et d'engagement.

LES ASSOCIATIONS, TOUJOURS PARMI LES ACTEURS LES PLUS CRÉDIBLES



des Français déclarent faire confiance aux associations et fondations, un niveau toujours supérieur à celui de la plupart des institutions publiques.

- La confiance envers les institutions politiques demeure très faible : 20 % pour le gouvernement et 13 % pour les partis politiques.
- Dans ce contexte, **les associations apparaissent comme un repère de confiance** et d'action concrète, notamment pour les jeunes et les bénévoles.

DES PRATIQUES DE DON QUI ÉVOLUENT



77 % des Français ont déjà fait un don



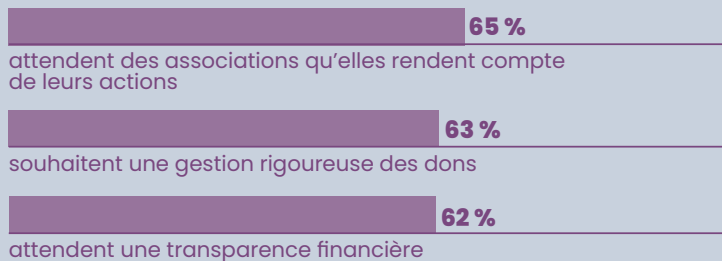
51 % ont déjà contribué via des dispositifs numériques ou collaboratifs (arrondis solidaires, cagnottes, lives caritatifs...)



44 % sont des donateurs réguliers

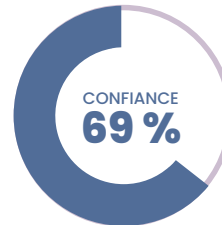
TRANSPARENCE ET PREUVES D'ENGAGEMENT : DES ATTENTES FORTES

La confiance repose aujourd'hui sur des attentes précises de la part des Français :



LE RÔLE DÉTERMINANT D'UN TIERS INDÉPENDANT

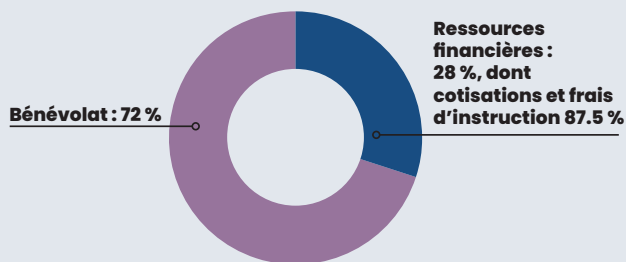
Le Baromètre souligne également le rôle déterminant d'un regard extérieur indépendant :



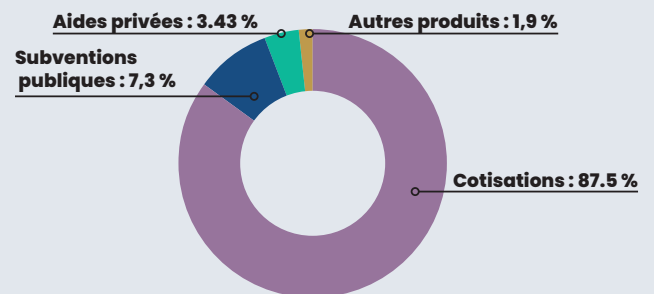
des Français déclarent faire davantage confiance à une organisation reconnue par un organisme tiers indépendant tel que Don en Confiance.

NOS RESSOURCES

RÉPARTITIONS DES RESSOURCES 2025



DÉTAIL DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2025



VENTILATION DES CHARGES

